

MARSILLY actu

Dans ce numéro :

Démission	2
Campagne d'élagage 2024	2
Le grain de sable dans la chaussure	2
Ateliers d'informatique et de numérique	2
Recensement 2024	2
Des paillettes, des plumes, des décibels	3
Conseil de Village	3
Animations de Noël	3
Association paroissiale	3
Les Amis du Livre	3
A P E M	4
Sur la Piste et Autour	4
La Ruche Basket	4
Histoire et Culture	4
Club du Vieux Chêne	4
Le Jardin Partagé	4
L'Atelier du Yoga	4
Le Bas d'Eau	4

L'Edito du Maire

Le mois du spleen !

Des journées courtes, du vent, beaucoup de vent, de la pluie et des feuilles rousses... C'est novembre et Noël qui arrivent.

Les mesures de prévention nous auront privés d'Halloween mais ne nous priveront pas du marché de Noël habituel, ni nos anciens des traditionnels repas et bal de fin d'année où nous avons plaisir à nous retrouver.

La pluie et les coups de vent ont mis à mal la signalisation et les bâtiments communaux. Les chéneaux trop étroits sanctionnent les plafonds de la salle de l'atelier. La toiture du tennis prend l'eau. Il était prévu de refaire la toiture de Simenon, la suite dépend de la disponibilité des entreprises. Avec un taux de chômage qui atteint 7,4% et des entreprises qui pleurent la main d'œuvre, il y a là un sujet aussi urgent que le CO2.

L'actualité c'est aussi la consultation que nous avons dû lancer pour rendre un avis sur la position et la place des énergies renouvelables sur la commune. Nous la voyons très modeste et raisonnable car pour l'heure ce sont de bien mauvaises et coûteuses solutions pour un problème sérieux.

Malgré le fracas du monde gardons confiance dans notre capacité collective à construire le pays que nous voulons. Pour l'heure, tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles et bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture,

Le Maire,
Hervé PINEAU

Consultation publique pour ou contre des éoliennes à Marsilly ?

La « loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable » du 10 mars 2023, demande aux communes de délimiter les zones où elles veulent ou non voir s'implanter entre autre des éoliennes et des projets d'énergies renouvelables.

Cet avis des communes ne peut être rendu qu'après consultation du public et avant la fin de l'année. De fait, une consultation publique a été ouverte sur le site de la mairie à l'adresse <https://www.marsilly.fr>.

Vous y trouverez des moyens pour donner votre avis. Un dossier avec son cahier est ouvert en mairie pour aussi donner votre avis.

Si la consultation est a priori destinée à « accélérer », elle doit aussi être interprétée comme un signal donné aux opérateurs qu'ils ne sont pas désirés à Marsilly.

Notre position est claire, pas d'éolienne à Marsilly mais nous ne pourrions pas nous y opposer sans vous. Nous regrettons cette consultation rapide dont la nécessité nous est parvenue trop tard.

Téléchargez « Illywap » sur vos smartphones. Plus de 1350 abonnés. C'est un moyen rapide de vous passer des informations sur ce sujet comme d'autres.



La place des énergies renouvelables
à Marsilly :

dans le bourg et en campagne

Vendredi 8 décembre 2023
à 18h30
Salle SIMENON



MEMO

Ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 à 17h30
Mardi : 13h30 à 17h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 17h00
☎ 05 46 01 30 10
✉ mairie@marsilly.fr

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV
Jacques GLENEAUD (urbanisme et voirie) sur RDV
Daniel MARCONNET (communication, associations, animations) vendredi : 11h à 12h30
Laureyne VIAUD-TANQUART (vie des écoles) : sur rdv
Franck COUDRAY (bâtiments, réseaux, espaces verts) Sur RDV

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
Mercredi après-midi : 15h à 18h00
☎ 05 46 01 95 04

Site internet et appli :

www.marsilly.fr
Illywap (code marsilly)
FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :
Hervé PINEAU

Comité de rédaction :
Elus et associations

Crédits photos :
Service Municipal et associations

Impression et tirage :
1 700 exemplaires - Aptprim

Dégâts de gonflement des argiles ou de sécheresse

Il vous est rappelé que si vous avez des dégâts sur vos habitations dus à la sécheresse ou au gonflement des argiles ou au(x) tremblement(s) de terre, vous pouvez déposer un courrier en mairie pour le signaler. Le nombre de signalements permet à la préfecture de prononcer l'état de catastrophe naturelle et de faciliter le traitement ultérieur par les assureurs.



Prochaine réunion
du Conseil Municipal

Mardi 19 décembre 2023
à 19h00

**Salle du Conseil
En Mairie**

Retrouvez le
compte rendu
sur le site
www.marsilly.fr



Démission

Monsieur Chanabaud a donné sa démission du conseil municipal. Il affiche un changement de vie et un changement de département. Il ne siègeait plus depuis février.

L'opposition ne siègeait plus depuis 3 mois au conseil municipal et ne participait plus aux commissions. Tous les membres de l'opposition ont démissionné ou démissionnent. Ils estiment paradoxalement que c'est défendre la démocratie. La démocratie c'est siéger, c'est défendre un programme, c'est apporter des arguments dans un débat, c'est représenter ses électeurs.

Campagne d'élagage 2024

L'entreprise SERPE a été missionnée pour mener la campagne d'élagage et d'abattage d'arbres situés sur le domaine public. Celle-ci aura lieu première semaine de janvier.

Seront concernées les rues du Temple, de l'Île d'Oléron, des Oiseaux, de La Rochelle, du Chemin Bas, du Chemin Vert, la place de l'église et les squares.



Le grain de sable dans la chaussure

Quelques mamans se plaignent du sable de l'école maternelle. Il tache les vêtements des enfants et il est si grossier qu'il est glissant. Rien n'est laissé au hasard dans notre pays. Nous avons changé les 60m3 de sable de l'école en installant de nouveaux jeux.

La norme EN1177 impose un matériau absorbant et prescrit des graviers ou du sable de granulométrie 0,2mm à 2mm.

Les pluies que nous connaissons actuellement vont sans aucun doute favoriser le lavage du sable !!



Ateliers d'Informatique et de Numérique



Ils ont repris les jeudis et vendredis, hors vacances scolaires, salle Maigret, au 1^{er} étage de la bibliothèque.

Ces cours sont gratuits et ouverts à tous quel que soit votre niveau.

La salle est équipée d'ordinateurs mais vous pouvez apporter le vôtre.

Le jeudi est consacré au numérique et à l'informatique générale : découverte de l'ordinateur, apprentissage de Windows, Messagerie. Le vendredi est réservé à la suite Office : Word, Excel et PowerPoint, de niveau débutant à niveau confirmé.

Pour tous renseignements contacter le 06.14.02.27.32 ou le 06.70.61.47.15

Recensement 2024

Le recensement de la population marseilloise aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Ce recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune, et fournit des informations statistiques : âge, profession, logements... Les résultats du recensement sont essentiels, et permettent de :

➤ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : la dotation croît en fonction de l'augmentation de la population. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

➤ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

La commune a recruté six agents recenseurs, qui sillonneront votre quartier.



Françoise MOREAU



Nathalie BARTHOD



Nalini D'ROZARIO



Joël BONNEAU



Khelifa GANI



Marc HOURRIEZ

Ils vous fourniront une notice d'information, déposée dans votre boîte aux lettres ou remise en mains propres. Celle-ci comporte vos codes de connexion pour vous recenser sur Internet.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées : plus simple, plus rapide pour vous, le recensement en ligne est aussi plus responsable pour l'environnement, car il permet de limiter le nombre de formulaires imprimés.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune : mairie@marsilly.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Des paillettes, des plumes, des décibels

C'est probablement ce que la plupart d'entre nous retiendra : Les tableaux joyeux et colorés se succédant en musique dont on peut se demander parfois si le curseur n'a pas un peu dépassé la norme.

Vous aurez compris que nous parlons ici du voyage effectué le 19 octobre 2023 par les seniors marseillois au cabaret de l'Ange Bleu situé dans la région bordelaise.

2 h 30 de car ne nous ont heureusement aucunement découragés, le spectacle était à la hauteur de ce que l'on attend du music-hall : des plumes, du strass, des paillettes, des costumes flamboyants, des chansons tout cela dans une ambiance bon enfant et dans un enchaînement et un rythme époustouflants.

Offenbach n'aurait pas renié la séquence « french cancan », toujours attendue, très réussie : enlevée et joyeuse.

De beaux moments de poésie également avec une nuée de ballons de couleurs changeantes au-dessus de nos têtes en musique et des danses sensuelles dans un temple inca superbement reconstitué.

Nous avons profité du temps de voyage pour mettre à l'épreuve chacun des participants sur sa connaissance de notre charmant village de Marsilly (cf. quiz élaboré par Alain Millot). Bravo à toutes et tous.

Une très agréable journée, amicale et festive.
Sans fausse note (et sans jeu de mots)

A bientôt pour une prochaine escapade d'un jour !
Florence Bourgoint



Chers marseilloises et marseillois, participez à la vie du village en rejoignant notre [Conseil de Village](#) ! Nous avons besoin de vos idées et suggestions constructives pour enrichir nos échanges sur l'amélioration du cadre de vie dans notre village. Le rôle du conseil de village est uniquement **consultatif**, et c'est bien le conseil municipal qui décide et finance les projets. Une réunion sympathique tous les 2 mois pour plancher, par exemple, sur :

- L'arborisation et le fleurissement du village,
- L'organisation d'expositions festives et artistiques,
- Les actions solidaires dans le cadre de l'Heure civique,
- Le recueil d'avis lors de projets urbanistiques, sur
- Les idées d'actions de communication et de sécurité (illiwap), etc.

Toujours en lien avec le conseil municipal (avec particulièrement Daniel MARCONNET), nous sommes actifs et à l'écoute des besoins des villageois.

Vous êtes les bienvenus ! Contactez-nous téléphoniquement pour nous rejoindre ou bien pour être invités à la prochaine réunion (en décembre).

Présidente Valérie BENATAR (06 75 87 20 06) Secrétaire Florence BOURGOINT (06 78 72 27 19)

Animations de Noël



Le CAM organise le dimanche 3 décembre, le traditionnel Marché de Noël salle Simonon de 09h00 à 18h30 où nous vous attendons nombreux, cette année encore le Père Noël sera présent toute la journée.

Concert de Noël [La Clé des Chants](#)

"et si Noël m'était conté"
Dimanche 10 décembre
à 17h30.
en l'Eglise de MARSILLY

Il sera suivi d'un vin chaud, offert par la chorale, dans la salle Simonon.



Nous vous y attendons nombreux.

Petits marins d'eau douce et grands flibustiers. sont invités à venir rencontrer « [Maldemer le Pirate](#) »...

vendredi 22 décembre à 18h00,
salle SIMENON.



Un conte musical
dès 3 ans.

Entrée gratuite.

N'oubliez pas la tournée du Père Noël en calèche le **matinée du 25 Décembre** pour la distribution des cadeaux
Renseignements CAM :
06.62.86.69.00



Le coin des Associations



Un nouveau curé est en charge désormais de la paroisse. Il s'agit du père Luca Astolfi.

Il est italien, âgé de 33 ans, sixième d'une famille de dix enfants. Né à Pescara sur la mer Adriatique, il est formé en Belgique où il a appris et maîtrisé le français. Il est resté un an en Israël.

Il est accompagné par Danijel Mladinéo, 28 ans, croate d'origine, lui aussi un voisin de l'Adriatique et lui aussi maîtrisant le français par l'enseignement belge. Il est référent pour les étudiants et les jeunes de Fénélon.

Deux jeunes dynamiques pour nous inviter à la paix, à la tolérance et au partage en nous détachant du matérialisme quotidien.



[L'équipe de la bibliothèque](#) a mis en place son concours « Premier roman » et vous invite à y participer et vous inscrire pour cela.

Comme tous les ans, la biblio sera fermée pour les vacances de Noël le mercredi 20 décembre à 18 h et rouvrira le mardi 9 janvier à 16 h.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes, et à l'année prochaine.

N'oubliez pas : Lire est un plaisir !



OPERATION DESTOCKAGE à [l'Association des Parents d'Elèves de Marsilly](#) !

Nous organisons un déstockage du jus de pommes, cuvée septembre 2021, produit à Foussais-Payré (85) : 15€ les 12 bouteilles d'1 litre - Livraison possible.

Le jus de pommes est pasteurisé lors de sa mise en bouteille (date imprimée sur le bouchon), ce qui permet une DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale) de 3 ans. Un dépôt naturel n'altère pas le goût.

Vous pouvez commander vos bouteilles par mail apemmarsilly@gmail.com (avec vos coordonnées, adresse et téléphone, pour la livraison).

Pour information, les bénéfices de cette vente permettent de participer financièrement aux projets des écoles maternelle et élémentaire de Marsilly.

NOUVEAU : Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet : <https://apemmarsilly.wixsite.com/apem>



L'association [Sur la piste et autour](#) vous propose ses « Samedis Cirque »!

Ateliers Parents/enfants pour les 0-3 ans, Eveil au Cirque pour les 3-5 ans, Cirque des 6-12 ans et aussi pour les plus grands, 12-17 ans!

Réservations et inscriptions à surlapisteetautour@gmail.com

Stage « Cirk'Art » de Danse et de Cirque prévu pour les vacances de février 2024!

L'association [Sur la piste et autour](#) vous propose une **nouvelle formule d'ateliers circassiens** sur le samedi de manière ponctuelle:

- **25 novembre** (à confirmer), Espace Michel Crépeau, Nieuil sur mer
- **9 décembre**, Espace Michel Crépeau, Nieuil sur mer
- **13 janvier** (à confirmer), Espace Michel Crépeau, Nieuil sur mer
- **20 janvier** (à confirmer), Salle Simenon, Marsilly
- **10 février**, Salle Simenon, Marsilly
- **30 mars**, Salle Simenon, Marsilly
- **25 mai**, parc de Nieuil si beau temps ou Espace Michel Crépeau



La saison 2023/2024 bat son plein au gymnase Robert Chansigaud, et toutes nos équipes ont débuté leur championnat !

Le tout dans une ambiance conviviale et avec des groupes montrant l'envie de progresser tout en prenant du plaisir !

Le club est à la recherche de nouveaux sponsors pour commander de nouveaux jeux de maillots, donc si vous souhaitez vous investir dans notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes également à la recherche de bénévoles, pour aider dans la partie basket, mais aussi pour remplir des missions lors de nos événements, weekends de matches, etc...

Rejoignez l'aventure [La Ruche Basket](#) et accompagnez nous dans le développement de notre association sportive !



Une plaque commémorative a été apposée sur le mur sud du clocher-porche de l'église Saint-Pierre, mentionnant 6 pionniers natifs de Marsilly partis s'installer au Québec.

Ces 6 pionniers, non cités sur la plaque, sont les suivants : Louis AGAT, Louis GIRARDEAU, Louis ROLANDEAU, Guillaume MARCHESSEAU, Marie MESLIER et Pierre RONDEAU, dont descendance nombreuse encore de nos jours au Canada.

Pour tous détails, se rapprocher de l'association [Histoire & Culture](#)

Prochaines réunions les 15 décembre et 5 janvier 2024.

Alain Millot (Histoire et Culture - alain.millot1@sfr.fr)



[Club du « Vieux chêne »](#)

Génération mouvement (les aînés ruraux) agit au quotidien pour rompre l'isolement, créer du lien et faire en sorte que les lieux de vie de nos adhérents soient animés et riches de rencontres, d'échanges et de partage. Cette année (pas de pause !) a été riche d'animations diverses (Concours de pétanque, belote et jeux de société), moments de convivialité très appréciés.

Le forum des associations et notre exposition ont été l'occasion d'accueillir 6 nouvelles inscriptions (dont 4 nouveaux arrivants). Notre club compte 96 adhérents.

Claude QUATREVAUX, Président, 06.07.55.63.79 - vieuxchene17@gmail.com



L'année aura été riche pour l'association [Le Jardin Partagé de Marsilly](#), avec notamment des travaux d'aménagement et d'embellissement.

Le jardin partagé s'est encore étendu ; nous avons créé une haie champêtre et fruitière tout autour des parcelles qui aura pour but notamment de briser le vent. Grâce au soutien de la mairie, nous avons installé une centaine de pieds de vigne d'un cépage ancien, le chauché gris, historiquement présent dans la région dès le 16ème siècle.... Il faudra être patient avant de déguster d'ici quelques années les fruits de la première vendange...

La quasi totalité des parcelles sont actuellement occupées mais certaines pourraient se libérer dans les prochaines semaines, alors si vous sentez une âme jardinière, débutant ou confirmé, et que vous vous retrouvez dans l'état d'esprit de partage de notre association, prenez contact avec nous à l'adresse suivante : lejardinpartagedemarsilly@gmail.com. A bientôt

Ruth Guignon, Présidente.



En cette fin d'année, l'association [l'atelier du yoga](#) de Marsilly et Hélène Ginovart, professeure certifiée de yoga, souhaitent vous accompagner dans vos réflexions et résolution s pour l'année à venir.

En effet, le yoga procure de la détente, du bien-être, du maintien musculaire et des énergies positives de part les postures et les temps de relaxation.

Hélène et l'association du yoga de Marsilly vous souhaitent à tous, par anticipation, de joyeuses fêtes de fin d'année. Rendez-vous pour la prochaine Assemblée Générale et la traditionnelle galette les premières semaines de 2024.

Hélène Ginovart 06 40 64 37 47 - latelierduyoga17@gmail.com et aussi bureau.atelierduyoga@gmail.com



Que fait-on au « [Bas d'Eau](#) » ?

David Unger, www.atelierdavidunger.jimdo.com, peintre, auteur et illustrateur, officie depuis 15 ans au sein de l'atelier du « Bas d'Eau ». Il fait progresser les élèves sur les différentes techniques picturales

(dessin, aquarelle, huile, acrylique, pastel...). Les cours ont lieu les lundis, mardi matin, mercredi, salle du Petit Poucet. David Unger accueillera les nouveaux adhérents, la semaine du 8 janvier.

L'atelier poterie a le plaisir d'accueillir Andrée Peltier une matinée par mois, le vendredi, à la salle de l'atelier.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

<https://lebasdeau.jimdo.com> lebasdeau17@gmail.com

Jeannette Sarraud, Présidente, 06.62.69.58.70